

AMUNDI RENDEMENT PLUS SELECT - I

REPORTING

Communication
Publicitaire

31/03/2026

DIVERSIFIÉ ■

Article 8 ■

Données clés (Source : Amundi)

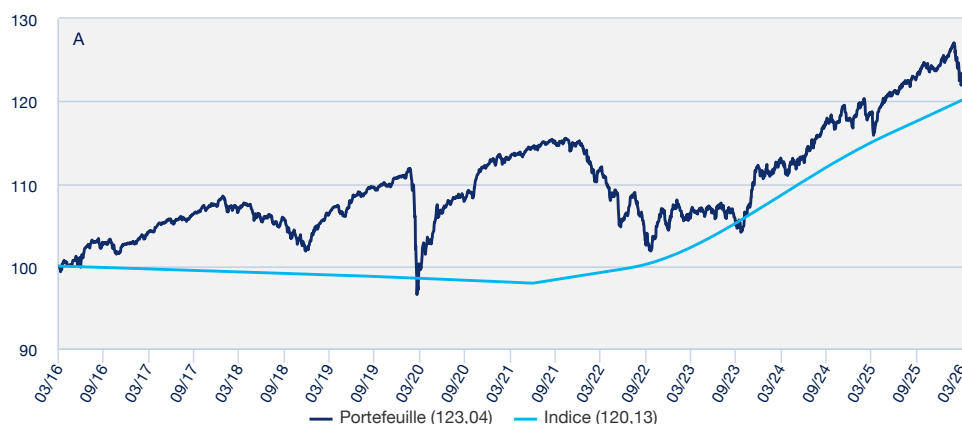
Valeur Liquidative (VL) : **18 412,39 (EUR)**
 Date de VL et d'actif géré : **31/03/2026**
 Actif géré : **464,36 (millions EUR)**
 Code ISIN : **FR0010115295**
 Indice de référence :
100% ESTR CAPITALISE (OIS) + 2.3% P.A.
 Notation Morningstar "Overall" © : **4**
 Catégorie Morningstar © :
EAA FUND EUR CAUTIOUS ALLOCATION
 Date de notation : **28/02/2026**

Objectif d'investissement

Tout en intégrant des critères E.S.G (Environnement, Social, Gouvernance) dans le processus d'analyse et de sélection des titres, l'objectif de gestion du fonds consiste, sur un horizon de placement de 3 ans, à réaliser une performance supérieure à celle de l'ESTR capitalisé, indice représentatif du taux monétaire de la zone euro, après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion maximum au travers d'une gestion discrétionnaire. Pour y parvenir, l'équipe de gestion met en oeuvre une gestion diversifiée et réactive dans le but d'optimiser le couple rendement/risque du portefeuille. Aussi, pour sélectionner les valeurs éligibles au sein de l'univers d'investissement, l'équipe de gestion s'appuie sur une analyse financière (analyse macroéconomique et de suivi de la valorisation des classes d'actifs) combinée avec une analyse extra-financière.

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)



A : Durant cette période l'indicateur de référence est l'Eonia capitalisé et l'objectif de gestion du fonds est EONIA capitalisé + 2,30% après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion maximum.

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis le
	31/12/2025	27/02/2026	31/12/2025	31/03/2025	31/03/2023	31/03/2021	31/03/2016	15/10/2004
Portefeuille	-0,99%	-3,18%	-0,99%	3,98%	15,42%	8,72%	23,04%	84,12%
Indice	1,06%	0,38%	1,06%	4,44%	17,45%	22,52%	20,13%	70,71%
Ecart	-2,05%	-3,56%	-2,05%	-0,46%	-2,03%	-13,80%	2,91%	13,41%

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Portefeuille	5,47%	5,19%	7,34%	-9,23%	2,30%	1,57%	8,13%	-4,57%	4,47%	2,44%
Indice	4,65%	6,26%	5,72%	2,34%	0,64%	-0,47%	-0,40%	-0,37%	-0,36%	-0,32%
Ecart	0,82%	-1,07%	1,63%	-11,57%	1,65%	2,04%	8,53%	-4,20%	4,83%	2,76%

* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 3 ans.

Le SRI représente le profil de risque tel qu'exposé dans le Document d'Information Clé (DIC). La catégorie la plus basse ne signifie pas qu'il n'y a pas de risque.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité du portefeuille	3,47%	4,13%	4,25%	4,71%
Volatilité de l'indice	0,04%	0,12%	0,27%	0,37%
Tracking Error ex-post	3,47%	4,13%	4,23%	4,76%
Ratio d'information	-0,13	-0,15	-0,58	0,05
Ratio de sharpe	0,56	0,44	-0,04	0,29

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

Analyse des rendements (Source : Fund Admin)

Baisse maximale	-13,67%
Délai de recouvrement (jours)	261
Moins bon mois	03/2020
Moins bonne performance	-8,22%
Meilleur mois	12/2023
Meilleure performance	3,33%

DIVERSIFIÉ

Rencontrez l'équipe



Yannick Quenehen

Responsable de gestion stratégies diversifiées Paris -
Gérant Principal du portefeuille

Amélie Derambure

Head of Responsible Balanced Strategies

Commentaire de gestion

Revue de marché

Le mois de mars a été marqué par une forte dégradation de l'environnement géopolitique avec l'escalade du conflit en Iran et le blocage du détroit d'Ormuz, reléguant au second plan les indicateurs macroéconomiques. La flambée des prix de l'énergie a ravivé les craintes inflationnistes et entraîné une forte volatilité sur l'ensemble des marchés financiers. Dans ce contexte, les investisseurs ont revu leurs anticipations de politique monétaire, les banques centrales adoptant un ton plus prudent face aux risques inflationnistes.

Les marchés actions ont enregistré une correction marquée. L'indice mondial des actions des pays développés MSCI World a reculé de -6,4% en dollars US. Aux États-Unis, le S&P500 a perdu -5,0% tandis que le Nasdaq Composite a reculé de -4,9%, entrant en correction technique. En Europe, la hausse des prix de l'énergie a pesé lourdement sur les perspectives économiques: l'Euro Stoxx50 a reculé de -9,2% et le DAX allemand de plus de -10%. Les marchés émergents ont été particulièrement affectés, l'indice MSCI Emerging Markets perdant -13,1%, avec des corrections marquées en Asie, notamment en Corée du Sud, tandis que la Chine a relativement mieux résisté grâce à des signes de reprise de la demande domestique.

Les marchés obligataires ont également corrigé. La hausse des anticipations d'inflation a conduit à un net réajustement des taux d'intérêt, en particulier sur les maturités courtes. Le rendement du 2 ans allemand s'est tendu d'environ 62 points de base pour atteindre 2,61%, tandis que le 2 ans américain a augmenté de 42 points de base à 3,80%. Les taux longs ont également été fortement impactés en Europe, avec le rendement de l'OAT française à 10 ans atteignant un pic proche de 3,9%, son plus haut niveau depuis 2009, tandis que les Gilt britanniques à 10 ans ont dépassé 5%, un niveau inédit depuis 2008. Dans ce contexte, les spreads souverains se sont écartés, notamment en Italie, et les primes de risque sur le crédit se sont élargies, en particulier sur le segment du haut rendement.

Sur le marché des changes, le dollar américain s'est nettement renforcé, retrouvant son rôle de valeur refuge dans un contexte de tensions géopolitiques et d'aversion au risque. L'euro s'est déprécié face au dollar, tandis que les devises émergentes ont globalement reculé.

Enfin, les matières premières ont été au cœur des mouvements de marché. Le prix du pétrole a enregistré l'une de ses plus fortes hausses mensuelles depuis plusieurs décennies, avec une progression de plus de +50% pour le WTI et de près de +80% pour le Brent, sous l'effet des craintes de perturbation de l'offre. À l'inverse, l'or a fortement corrigé sur le mois, pénalisé par le renforcement du dollar et des prises de bénéfices, malgré un contexte géopolitique tendu.

Performance des fonds

Dans ce contexte de correction généralisée des marchés financiers, le fonds a enregistré une performance négative en mars. Ainsi, le mouvement généralisé de remontée des taux d'intérêts a impacté la valorisation « market-to-market » de l'ensemble de nos investissements que ce soit ceux en obligations d'état ou obligations d'entreprises, contribuant négativement à la performance. De même, nos investissements en actions toutes zones géographiques confondus ont pesé négativement dans ce mois de consolidation des marchés. Seules les stratégies de protection optionnelles sur les marchés actions, ainsi que notre exposition à la devise américaine ont eu des contributions positives sur le mois mais de manière plus marginale.

Dans cet environnement défavorable, grâce à une gestion active tout au long du mois et à un positionnement initial prudent, le portefeuille a absorbé le choc, la performance reflétant la baisse simultanée des marchés actions et obligataires dans un contexte offrant peu de diversification, en raison de la re corrélation de tous les actifs financiers.

Mouvements du portefeuille au cours du mois

Le portefeuille a commencé le mois avec une allocation actions autour de 18%. De nombreux ajustements ont été réalisés au fil de la période, dans une approche principalement tactique visant à tirer parti de la forte volatilité des marchés, tout en conservant un positionnement relativement prudent face à des incertitudes élevées.

Dans la baisse des marchés actions, l'exposition a été progressivement renforcée afin de maintenir une allocation actions autour de 18%.

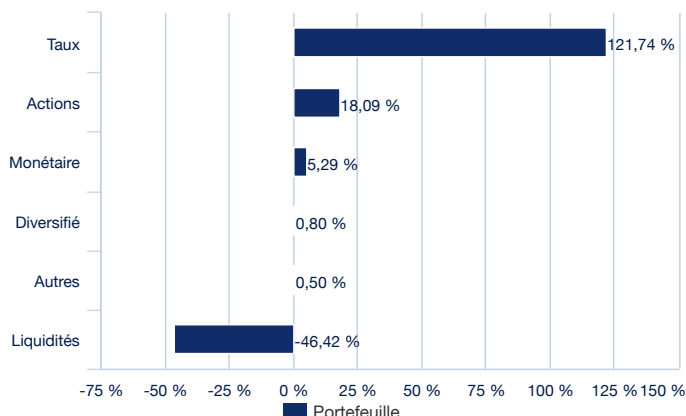
Sur la partie obligataire, les ajustements ont été réalisés dans le mouvement de correction des marchés, le marché intégrant des anticipations de hausses de taux jugées excessives. L'exposition a ainsi été renforcée de manière ciblée sur des segments offrant des points d'entrée plus attractifs. Des positions ont été reconstruites sur la dette italienne de maturité courte, ainsi que sur la dette émergente en devise locale, afin de bénéficier des opportunités de portage et de diversification apparues lors de la correction, et en particulier sur le peso mexicain.

Perspectives

Alors que le conflit au Moyen-Orient reste non résolu, la hausse des prix de l'énergie a commencé à se diffuser à l'ensemble des marchés mondiaux et aux anticipations d'inflation. Notre scénario central demeure que le choc est temporaire, bien qu'une augmentation plus persistante des prix du pétrole et du gaz accroîtrait le risque de pressions inflationnistes plus larges. Le dollar pourrait rester ferme à court terme, et les perspectives de croissance et de politique économique dépendront largement de la durée du conflit et du maintien de prix de l'énergie élevés. La diversification entre actifs indexés sur l'inflation, maturités d'obligations souveraines et matières premières demeure importante, parallèlement à un recours accru à la couverture et à une gestion tactique du risque.

Composition du portefeuille (Source : Amundi)

Allocation d'actifs (Source : Amundi)



Principales lignes en portefeuille (Source : Amundi)

	Portefeuille *
AM ULTRA S-T BOND RESPONSIBLE - I (C)	4,11%
BTPS 4% 04/35 13Y	3,12%
BTPS 1.5% 04/45 24Y	2,06%
DBR % 08/30 G	1,92%
A-F EMERGING MKT LOC CURR BD -J2 USD	1,43%
SPAIN 1% 07/42	1,28%
EDF VAR PERP	1,16%
US TSY 3.75% 01/31	1,12%
BTPS 4.05% 10/37 13Y	1,10%
EUR 07/04/26 KOEUPT EUR F 2.11	1,08%

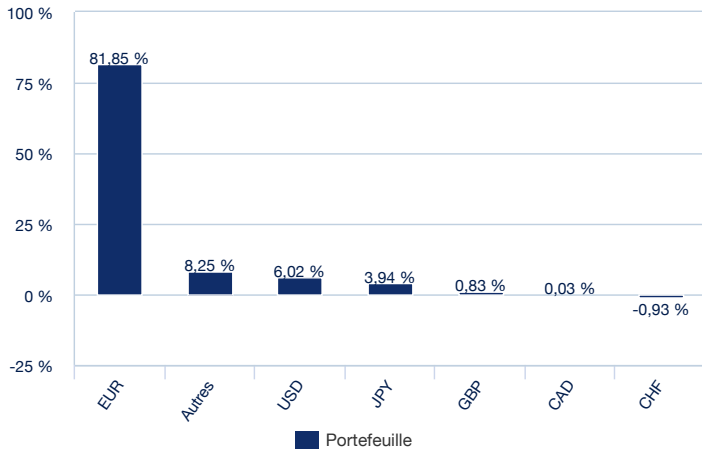
* Les principales lignes en portefeuille sont présentées hors monétaire

	Portefeuille	Indice
Sensibilité	4,74	0,00
Nombre de lignes	366	1

La sensibilité (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du taux de référence

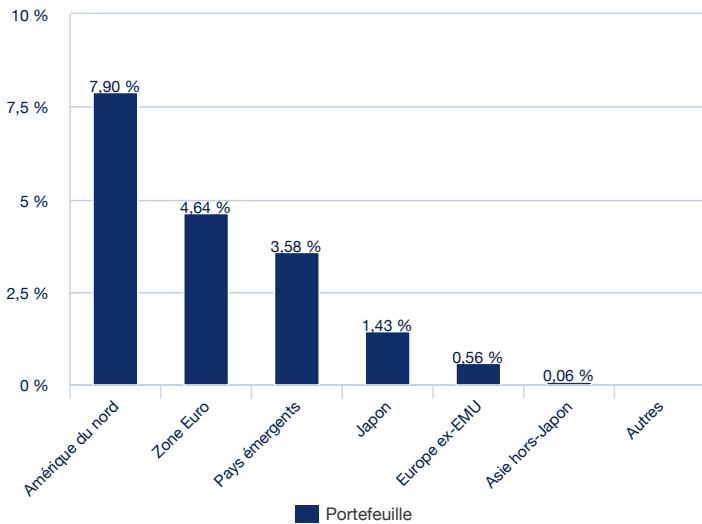
DIVERSIFIÉ

Répartition par devises (Source : Groupe Amundi)

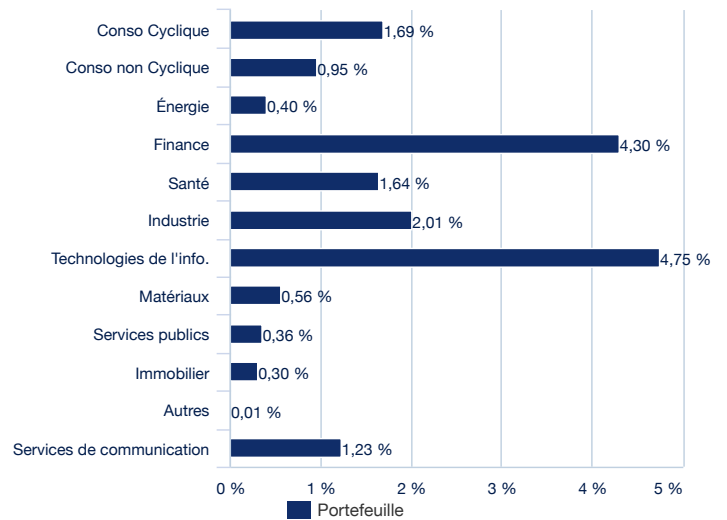


Composition du portefeuille - Analyse des actions (Source : Amundi)

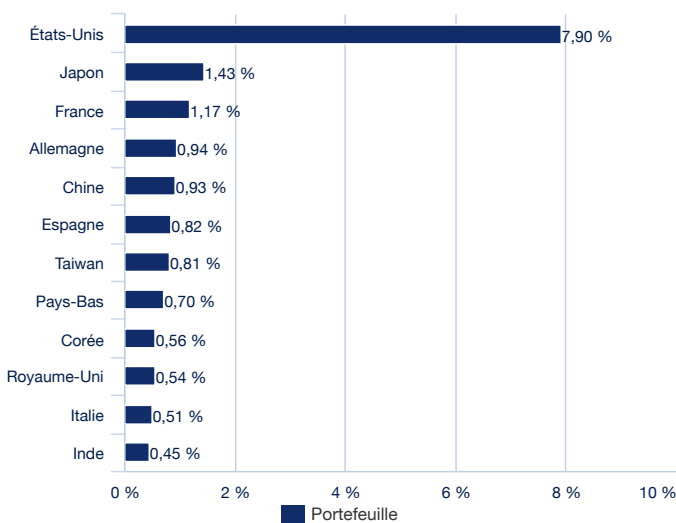
Répartition par zones géographiques (Source : Amundi)



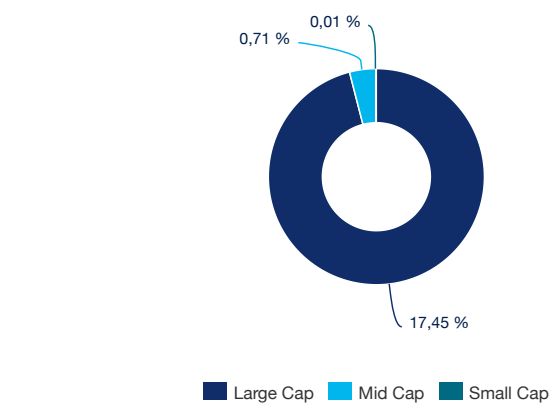
Répartition par secteurs (Source : Amundi)



Répartition par pays (Source : Amundi)



Répartition par capitalisations boursières (Source : Amundi)



Small Cap <= 2 Milliards Euros
Mid Cap entre 2 Milliards et 7 Milliards Euros
Large Cap > 7 Milliards d'Euros

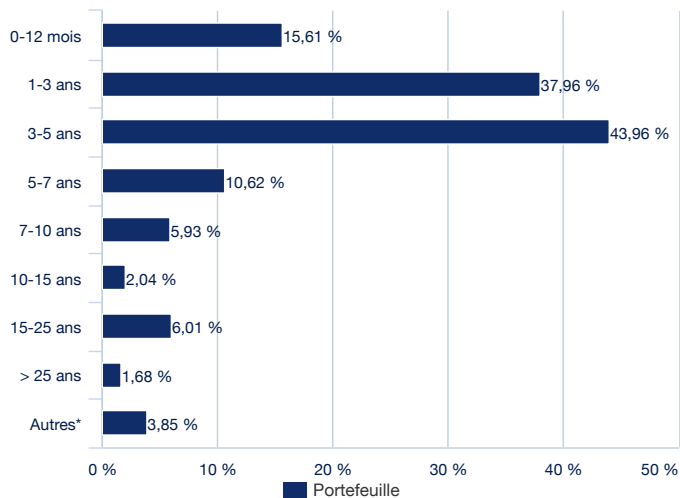
Montant dans la devise de Référence de la classe

DIVERSIFIÉ

Composition du portefeuille - Analyse des obligations et du monétaire (Source : Amundi)

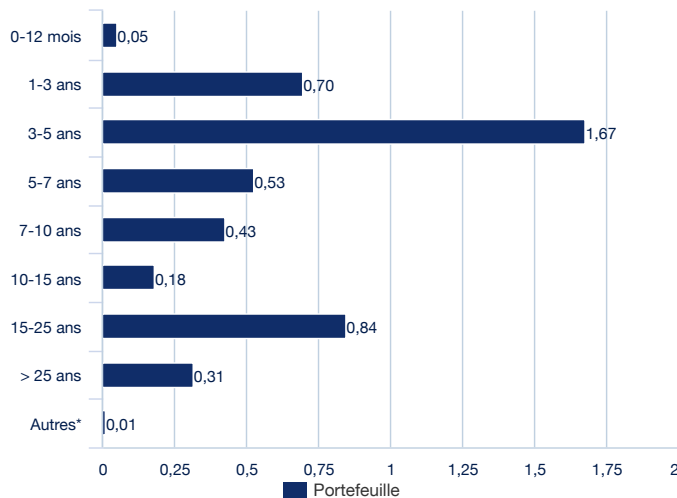
Répartition par maturités (Source : Amundi)

En % d'actif



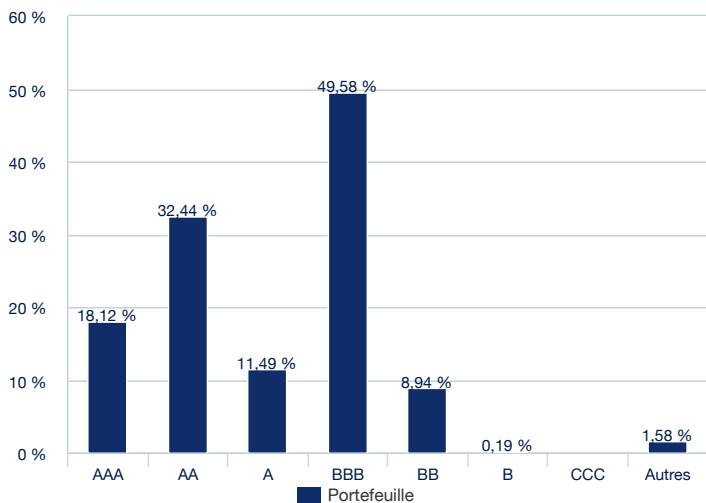
Répartition par maturités (Source : Amundi)

En points de sensibilité



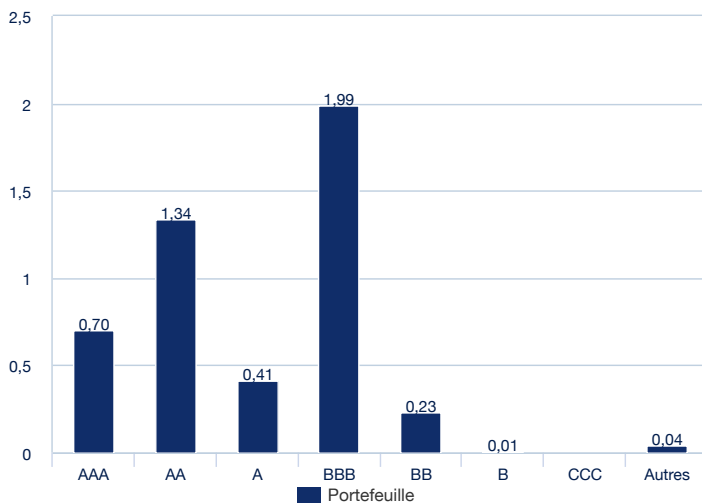
Répartition par notations (Source : Amundi)

En % d'actif



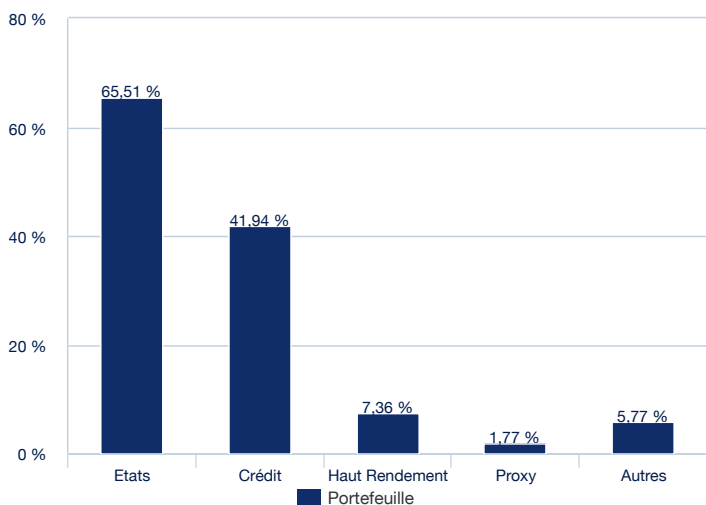
Répartition par notations (Source : Amundi)

En points de sensibilité



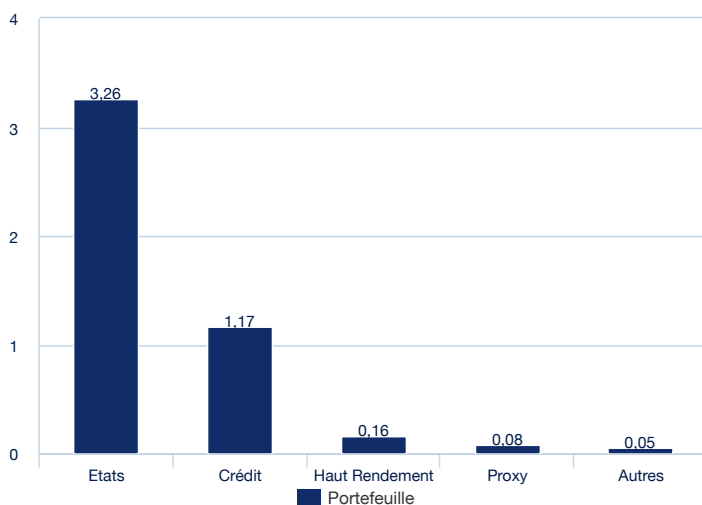
Répartition par types émetteurs (Source : Amundi)

En % d'actif



Répartition par types émetteurs (Source : Amundi)

En points de sensibilité

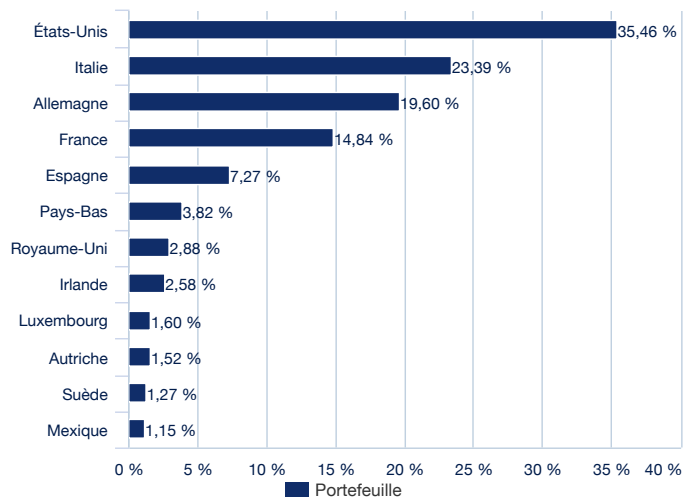


DIVERSIFIÉ ■

Composition du portefeuille - Analyse des obligations et du monétaire (Source : Amundi)

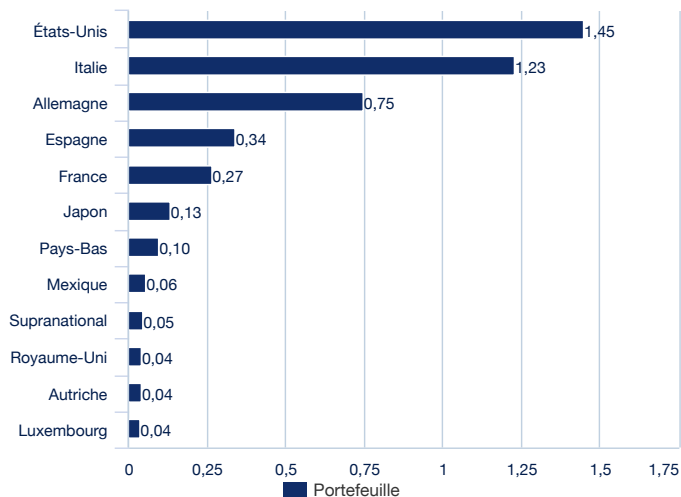
Répartition par pays (Source : Amundi)

En % d'actif



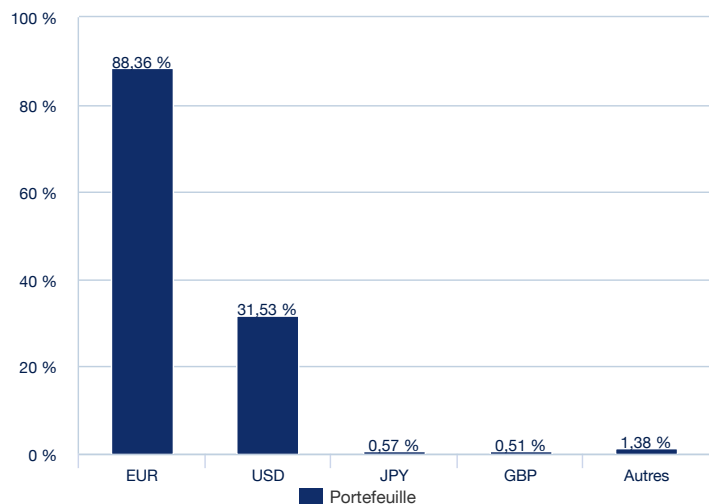
Répartition par pays (Source : Amundi)

En points de sensibilité



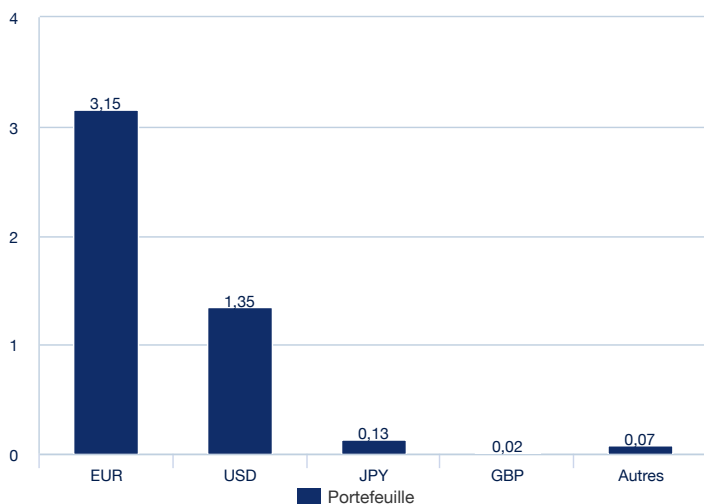
Répartition par devises (Source : Groupe Amundi)

En % d'actif



Répartition par devises (Source : Groupe Amundi)

En points de sensibilité



DIVERSIFIÉ ■

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique	Fonds Commun de Placement (FCP)
Droit applicable	de droit français
Société de gestion	Amundi Asset Management
Dépositaire	CACEIS Bank
Date de création de la classe	15/10/2004
Devise de référence de la classe	EUR
Classification AMF	Non applicable
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation
Code ISIN	FR0010115295
Code Bloomberg	CARDTPL FP
Souscription minimum: 1ère / suivantes	10 Part(s) / 1 millième part(s)/action(s)
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Limite de réception des ordres	Ordres reçus chaque jour J avant 12:25
Frais d'entrée (maximum)	1,00%
Frais Gestion Financière Direct	0,38% TTC
Commission de surperformance	Oui
Commission de surperformance (% par an)	20,00%
Frais de sortie (maximum)	0,00%
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,50%
Coûts de transaction	0,06%
Frais de conversion	
Durée minimum d'investissement recommandée	3 ans
Historique de l'indice de référence	01/07/2021: 100.00% ESTR CAPITALISE + 2.3% (BASE 360) 03/02/2014: 100.00% EONIA CAPITALISE (O.I.S.) (BASE 360) - DISCONTINUED 15/10/2004: 100.00% FTSE EUROZONE GOVERNMENT BOND 3-5Y (16H00)
Norme européenne	OPCVM
Cours connu/inconnu	Cours inconnu
Date de valeur rachat	J+1
Date de valeur souscription	J+1
Particularité	Non

DIVERSIFIÉ ■

Avertissement

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, SPPICAV présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Concernant les mandats de gestion, ce document fait partie du relevé des activités de gestion de votre portefeuille et doit être lu conjointement avec tout autre relevé périodique ou avis de confirmation relatif aux opérations de votre portefeuille, fourni par votre teneur de compte. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.

©2026 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter : [Morningstar Ratings Infographic 2023.pdf](#)

DIVERSIFIÉ ■

Lexique ESG

Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

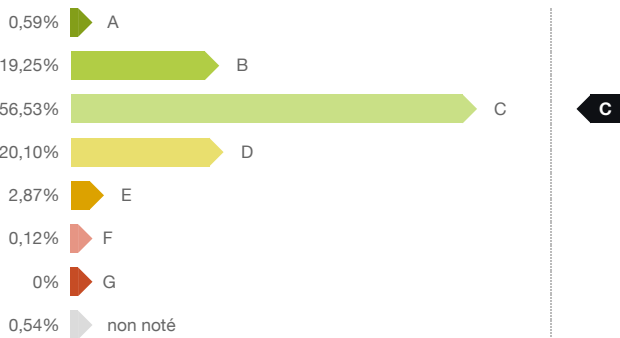
- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance

Univers de référence ESG (Indice) : Le fonds est géré activement et n'a pas de contrainte par rapport à son univers de référence ESG en termes de construction de portefeuille. Afin d'évaluer l'alignement du fonds par rapport à ses engagements ESG, celui-ci est comparé à son univers de référence ESG. L'univers de référence ESG est défini comme suit : 15% MSCI ACWI + 70% BLOOMBERG GLOBAL AGGREGATE + 10% ICE BOFA GLOBAL HIGH YIELD INDEX + 5% JP MORGAN EMBI GLOBAL DIVERSIFIED COMPOSITE.

Répartition du portefeuille par notation ESG¹



Scores ESG (Source : Amundi)

	Portefeuille	Indice
Environnement	0,85	0,21
Social	0,88	0,53
Gouvernance	0,55	0,57
Score Global	0,93	0,42
	Portefeuille	Indice
Note Globale	C	D

Couverture de l'analyse ESG (Source : Amundi)

Nombre d'émetteurs	281
% du portefeuille noté ESG ²	99,47%

Niveau de durabilité (source : Morningstar)



Le niveau de durabilité est une notation produite par la société Morningstar qui vise à mesurer le niveau de responsabilité d'un fonds de façon indépendante sur la base des valeurs en portefeuille. La notation s'établit de très faible (un globe) à très élevé (5 globes). L'obtention de cette notation par le compartiment ne signifie pas que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité.

Source Morningstar ©

Sustainability Score – sur la base des analyses de risques ESG fournies par Sustainalytics sur les entreprises, utilisées dans le calcul du score de durabilité de Morningstar.

© 2026 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site www.morningstar.com.

MorningstarSustainabilityRatingDate : 31/01/2026

¹ Appliqué aux investissements en titres vifs, hors liquidités.

² Appliqué aux investissements en titres vifs, hors liquidités.

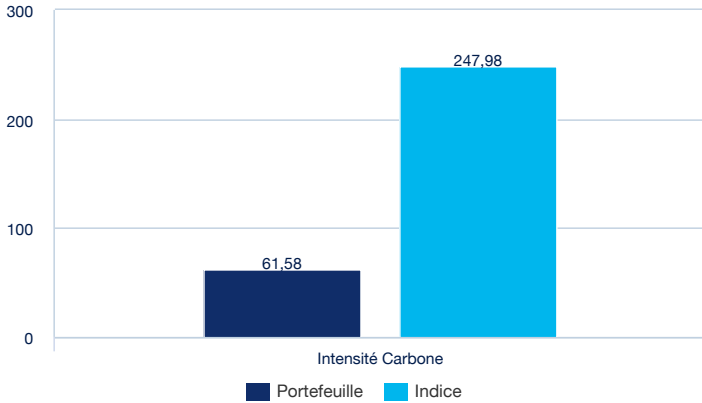
DIVERSIFIÉ ■

Zoom sur des indicateurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères. Pour ces 4 Indicateurs, le total du portefeuille/de l'univers d'investissement est égal à la moyenne des indicateurs des entreprises pondérée par le poids des entreprises dans le portefeuille/l'univers d'investissement.

Univers de référence ESG (Indice) : Le fonds est géré activement et n'a pas de contrainte par rapport à son univers de référence ESG en termes de construction de portefeuille. Afin d'évaluer l'alignement du fonds par rapport à ses engagements ESG, celui-ci est comparé à son univers de référence ESG. L'univers de référence ESG est défini comme suit : 15% MSCI ACWI + 70% BLOOMBERG GLOBAL AGGREGATE + 10% ICE BOFA GLOBAL HIGH YIELD INDEX + 5% JP MORGAN EMBI GLOBAL DIVERSIFIED COMPOSITE.

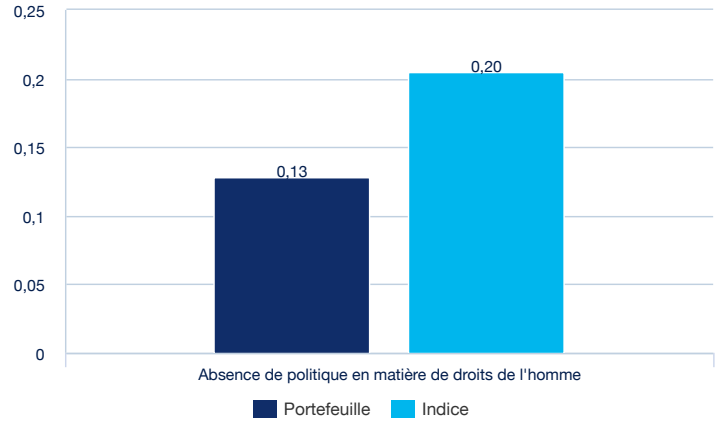
ENVIRONNEMENT : Intensité carbone



Intensité de gaz à effet de serre (GES) des sociétés bénéficiaires des investissements – tCO2eq/€m de revenus
Source : Trucost

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 91,69% 90,23%

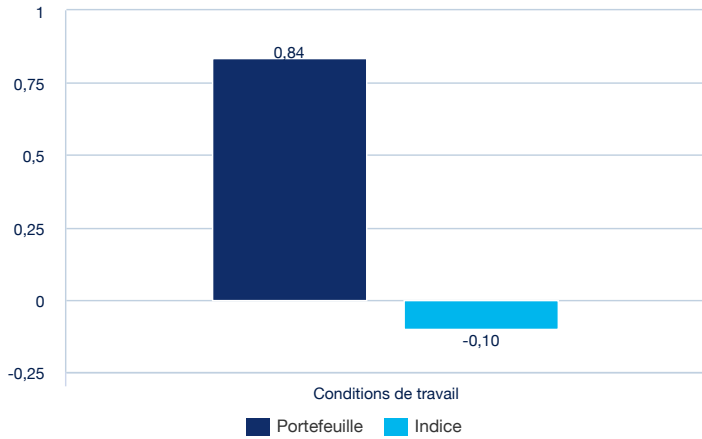
Droits Humains - Absence de politique en matière de droits de l'homme



Part d'investissement dans des entités ne disposant pas d'une politique en matière de droits de l'homme

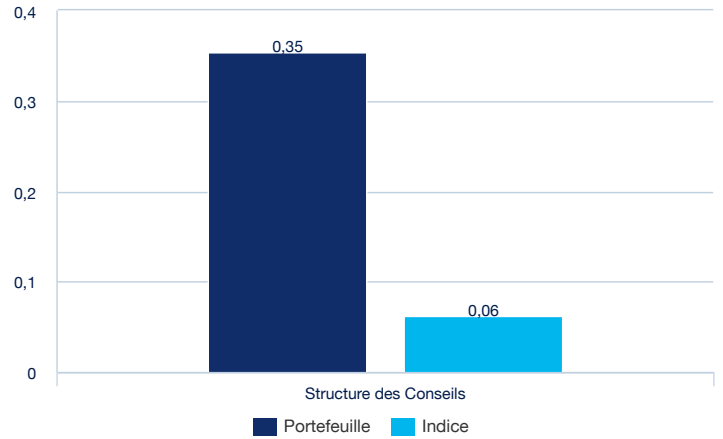
Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 100% 100%

SOCIAL : Développement et protection du capital humain



Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 98,16% 88,34%

Gouvernance - Structure du Conseil d'Administration



Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 95,03% 85,08%

DIVERSIFIÉ ■

Sources et définitions

Intensité carbone : Le PAI 3 mesure les Emissions carbone exprimées en M€ de chiffres d'affaires. L'intensité des Gaz à Effet de Serre du portefeuille est déterminée par le calcul de la moyenne pondérée du portefeuille de l'intensité totale des émissions de gaz à effet de serre par million d'euros de chiffre d'affaires des entreprises du portefeuille (t/EUR millions d'euros de chiffre d'affaires).

Amundi s'appuie sur le fournisseur de données S&P-Trucost dont la méthodologie est basée sur le Greenhouse Gas Protocol :

Le Scope 1 : Emissions directes induites par les ressources possédées ou contrôlées par l'entreprise.

Le Scope 2 : Emissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.

Le Scope 3 : L'ensemble de toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, nous avons choisi d'utiliser les émissions provenant des activités en amont du scope 3.

Absence de politique en matière de droits de l'homme : La part des investissements dans des entités n'ayant pas de politique en matière de droits de l'homme dans le portefeuille est évaluée en calculant la somme des poids de ces entreprises dans le portefeuille qui n'ont pas divulgué de politique en matière de droits de l'homme. L'indicateur PAI utilise l'approche "Investissements pertinents", ce qui signifie que le dénominateur est déterminé en considérant uniquement les investissements concernés par l'indicateur. Les pondérations du portefeuille sont ajustées pour tenir compte de la couverture incomplète des données.

Développement et protection du capital humain : Cet indicateur prend en considération l'investissement de l'entreprise dans le développement du capital humain (formation, gestion des carrières) et les conditions de travail notamment en matière de santé et de sécurité. Source de données : Refinitiv.

Indicateur Gouvernance - Structure du Conseil d'Administration: Séparer les fonctions de décision et de contrôle (président-directeur général) et s'assurer que la société dispose d'organes de contrôle indépendants (conseil d'administration, comités d'audit, des rémunérations et des nominations). Source: Amundi.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.